

Affaires courantes

L'alinéa 11e) établit le droit à la sécurité sociale. Malgré cela, le gouvernement récupère les pensions de vieillesse et les allocations familiales. L'alinéa 11(2)c) favorise la création d'un réseau de garderies. Où est le programme de garderies dont le Canada a tant besoin? Le gouvernement attendra-t-il encore une fois que nous soyons à deux mois des élections pour le présenter, dans le seul but de le laisser expirer au *Feuilleton*?

Les articles 3 et 5 peuvent être invoqués pour présenter un projet de loi sur la pornographie qui s'attaquerait à la violence et à la pornographie mais non à la sexualité.

Trois autres points du second rapport du Canada sur l'application de la convention appellent des commentaires. Le premier est la glorification du Programme de contestation judiciaire. J'espère qu'on peut en déduire que le programme sera prolongé. Le deuxième est l'élimination de la discrimination de la Loi sur les Indiens. Cependant, la loi est encore discriminatoire parce que les femmes réinscrites ne peuvent transmettre leur statut qu'à la première génération tandis que les hommes peuvent le transmettre aux générations suivantes.

Il est également question, dans le rapport, de la prison pour femmes. J'ai visité la prison de Kingston pour femmes et j'ai constaté que les conditions y étaient absolument scandaleuses. J'ose espérer que, dans le prochain rapport du Canada, on pourra parler de progrès réels plutôt qu'imaginés en ce qui concerne la prison pour femmes de Kingston.

Dans le préambule de la convention, on affirme que les signataires «craignent que les femmes pauvres ont le plus difficilement accès à l'alimentation, aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, aux possibilités d'emploi et à d'autres services.» Ils sont convaincus que la création d'un nouvel ordre économique international, fondé sur l'équité et la justice, favorisera notablement la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes».

Au Canada, la triste réalité veut qu'une salariée sur trois qui sont chefs de famille monoparentale, ne réussit pas à épargner la pauvreté à sa famille. Cinquante-trois virgule quatre p. 100 des familles monoparentales dirigées par des femmes sont pauvres. Soixante-quinze p. 100 des personnes âgées réputées pauvres sont des femmes.

Ce qu'il convient de faire pour respecter nos obligations en vertu de cette convention, c'est de favoriser concrètement la création d'un nouvel ordre économique, qui donne la priorité aux personnes et au plein emploi, qui permet de redistribuer les richesses et enfin qui repose sur l'égalité et la justice pour tous.

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION AUX RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, deux pétitions qui rejettent les recommandations du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord. Les signataires représentant la localité isolée de Label-sur-Quévillon en Abitibi sont inquiets des recommandations de ce rapport non terminé.

Monsieur le Président, dans le rapport final de ce groupe de travail, il n'y a aucune mention de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois Cris-Naskapis et du rapport final d'octobre 1989 sur les disparités régionales des postes isolés, effectué par le gouvernement du Québec.

• (1130)

[Traduction]

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter, en vertu de l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée en règle par le greffier des pétitions et signée par de nombreux habitants de Kamloops en Colombie-Britannique. Les pétitionnaires se disent atterrés par la nouvelle voulant que le gouvernement s'apprête à instaurer la taxe sur les produits et services en annonçant demain que son taux va être réduit à 7 p. 100. Pour ma part, je me sens accablé à la lecture de toutes les raisons pour lesquelles ces personnes éprouvent du découragement et de la désillusion à l'égard du gouvernement.

Bref, elles demandent au gouvernement d'être sensible à ce qui se passe dans le pays et à renoncer à cette taxe cruelle et brutale.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des centaines de Montréalais habitant dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce. Ils protestent énergiquement contre la nouvelle taxe sur les produits et services. Ils considèrent que cette taxe est une ponction fiscale sans précédent au Canada et qu'elle fera augmenter non seulement le taux d'imposition, mais aussi le taux d'infla-